Cesu
Un service des Urssaf

ATTESTATION D'ADHÉSION CESU⊕

Entre l'employeur :

Nom de naissance : Nom d'usage : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

N° Urssaf ou Cesu :

Et le salarié :

Nom de naissance : Nom d'usage : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

N° de Sécurité sociale :

L'employeur et le salarié reconnaissent s'être entendus sur l'utilisation de CESU⊕.

Conformément à l'article 7 des conditions générales d'utilisation, le centre national Cesu prélèvera sur le compte bancaire de l'employeur le montant de la rémunération du salarié.

Afin que le service soit fonctionnel, le salarié s'engage à saisir ses coordonnées bancaires sur son compte en ligne, en vue du reversement du salaire qui sera opéré par le centre national Cesu.

Le salarié peut à tout moment obtenir à nouveau le paiement direct de son salaire, en en faisant la demande à son employeur.

Signature de l'employeur
(précédée de « Lu et approuvé »)

À *le*

Signature du salarié
(précédée de « Lu et approuvé »)

À *le*

Cette attestation doit être éditée en double-exemplaire et conservée par l'employeur et le salarié.

Cesu-Acoss / réf. **5442**/ fev. 2019 /Attestation CESU⊕